

DÉLIBÉRATION n°2026-54
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

Règlement du Bachelor Monde chinois

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Le règlement du Bachelor Monde chinois est approuvé.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 24 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

Règlement bachelor monde chinois (1 page)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026



Règlement du Diplôme d'Établissement
« Bachelor Sciences Politiques – Mondes Chinois »
2026-2027
Conseil d'administration du 30 juin 2026

Article 1 - Le *Bachelor Sciences Politiques – Mondes Chinois* est un diplôme d'établissement (DE) niveau II équivalent Licence délivré aux étudiants inscrits en 4^{ème} année d'études à Sciences Po Rennes ayant intégré l'IEP en 1^{ère} ou 2^{ème} année et ayant validé leur 3^{ème} année de mobilité internationale. Ce diplôme valide les 6 semestres des trois premières années d'études à savoir 180 ECTS.

Article 2 - Le *Bachelor Sciences Politiques – Mondes Chinois* regroupe l'ensemble des cours et conférences de méthode des années 1, 2 et 3. Ce premier cycle d'études est centré sur les matières fondamentales du droit, de la science politique, de l'économie et de l'histoire mais aussi de la gestion, et de la sociologie. Il intègre par ailleurs des conférences de méthodologie et de langues et des périodes de stages. La validation des crédits relatifs aux cours « Histoire de la Chine moderne » (1A), « Sociopolitique de la Chine contemporaine » (2A) et langue chinoise en LV2/LV3 (1A, 2A) est nécessaire à l'obtention du Bachelor Mondes Chinois. La 3^e année d'études à l'étranger doit se dérouler dans une université chinoise, hongkongaise ou taiwanaise.

Article 3 – Dans l'hypothèse où les étudiants ne seraient pas en mesure de se rendre dans un pays sinophone en 3^{ème} année (pour des motifs indépendants de leur volonté), ils pourront néanmoins obtenir leur Bachelor sous réserve de la validation des crédits associés aux enseignements suivants de 4^{ème} année : « La Chine dans la modernité », « Séminaire d'initiation à la recherche Mondes Chinois », langue chinoise.